

Affaire d'usurpation d'identité opposant le Sieur Edjossan Edoh Epiphane au Sieur Kwassi Messan Mlapa

Le juge Efui Dzikunu se déclare incompétent

Editorial

Affamés de justice

73^e Assemblée Générale des Nations Unies à New York

Responsabilité et réorganisation

Affaire de viol sur Farida

J'ACCUSE !

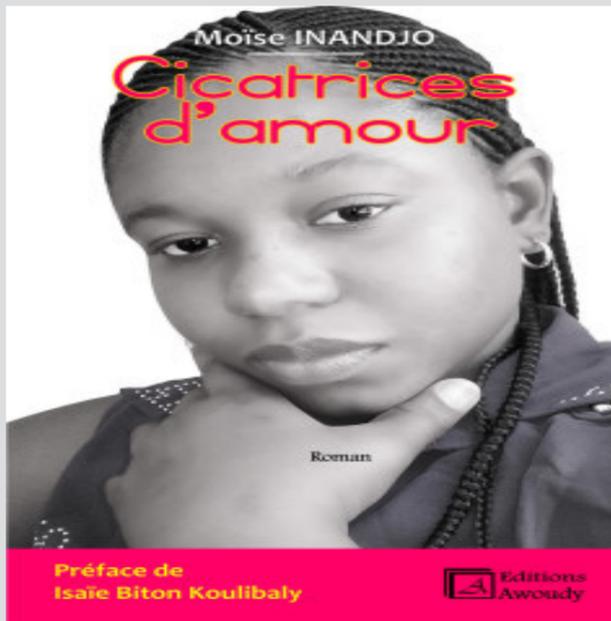


Coin littéraire

Cicatrices d'amour, Moïse INANDJO

Il est togolais, il est un as des romans à l'eau de rose à la manière de l'Ivoirien Isaïe BITON Koulibaly, il se nomme Moïse O.INANDJO. Dans **Cicatrices d'amour**, il explore la voie sentimentale et sensationnelle de l'amour qui sème plus d'épines que de roses sur son passage. Il fait à la fois œuvre d'écrivain et de penseur dans son ouvrage. C'est la même entreprise qu'a tentée Roland Barthes, le grand sémiologue français dans **Fragment d'un discours amoureux** en 1977. Il y tente une rationalisation de l'univers amoureux qui fait du ciel ou du

rêve son domaine de dilection, de prédilection et d'intellection. Alors que ce rêve finit toujours par, comme Icare, se brûler les ailes de cire aux feux de la réalité taillée dans le moule de la jalousie, des disputes et de l'incompréhension. Rock a aimé Nancy au même titre qu'elle. Mais la jalousie coutumière et parfois infondée de la femme couplée de la fécondité des pesanteurs sociales, pousse la belle Nancy à taxer à tort d'infidélité son mari Rock. Après quelques passes d'arme, l'union conjugale se brise comme un œuf. Commence maintenant un épisode de facture des romans épistolaires de



Mariama Bâ, **une si longue lettre** du personnage principal Rock qui se confesse, pour soulager sa conscience, dans une épître adressée à Nancy. A terme, l'amour qui s'éclate par suite du drame se réconcilie avec lui-même à la maladie de Rock que Nancy visite. Dans ce roman, faut-il le dire, la séparation des amoureux leur a appris beaucoup de choses. Puisqu'ils doivent être « d'éternels amants car, le mariage ne signifie pas qu'on fait de son partenaire un acquis, chacun doit reconquérir chaque jour son conjoint en le considérant comme le meilleur autrui avec qui il peut vivre ».

Oscar SEKAYA

Education / Rentrée scolaire 2018-2019

Les hostilités sont lancées !

La rentrée scolaire a débuté sous de bons auspices ce lundi sur toute l'étendue du territoire national. Avec à la clé, l'action salubre du gouvernement togolais qui met les petits plats dans les grands en procédant à la signature du statut particulier des enseignants.



Des élèves lors de la rentrée des classes (archives)

Maintenant c'est connu de tous. Depuis lundi dernier, le voile est levé sur la rentrée scolaire 2018-2019 à laquelle l'autorité n'a pas mis de rallonge cette fois-ci, comme cela était de coutume, depuis belle lurette, de l'ajourner sine die, sous prétexte que des établissements publics furent inondés de pluies diluviennes. Et voilà ! C'en est fait à présent des débuts tardifs de la rentrée scolaire ayant pour corollaires, des programmes de cours non terminés et leurs suites connexes sur le résultat au terme de l'année. De surcroît, le gouvernement, dans son souci combien salubre de redorer le blason du métier enseignant, vient de museler la CSET chapeauté par Atchou ATCHA et ses ouailles en faisant du statut particulier des

enseignants une réalité. Des avancées, bien que tardives, qui méritent des feux d'artifice. Cependant, devoir oblige, pour mettre en déphasage la page vierge à écrire de la nouvelle année scolaire avec les anciennes qui ont fait éternuer tous les nez, il est impérieux que, malgré la pléiade d'échéances électorales en vue, l'autorité fasse des pieds et des mains pour exorciser les vieux démons qui ont toujours hanté l'école togolaise pour rendre effective sa volonté indéniabile de pouvoir non pas à une éducation de pacotille mais fiable et de qualité aux Togolais en leur garantissant une année paisible exempte de troubles. Volonté qui se confirme encore à travers le discours préliminaire du ministre en charge de l'éducation Komi Tchakpélé qui, de

prime abord, se frotte les mains eu égard aux résultats obtenus aux différents examens durant l'année écoulée et met in fine au jour la décision d'interdiction du port du téléphone portable par les élèves dans les établissements

scolaires. Au dire du ministre, ces derniers font une utilisation non efficiente de ces gadgets devenus « un fléau de notre temps ». C'est pourquoi « pour préserver les bonnes mœurs et la pureté de nos valeurs, nous

envisageons d'interdire l'usage du téléphone portable dans les établissements scolaires à partir du 1^{er} janvier 2019 », poursuit-il. Une décision qui force le respect.

Oscar SEKAYA

COMMISSION ELECTORALE
NATIONALE INDEPENDANTE
CENI-TOGO

**NOUVEAU RECENSEMENT
ELECTORAL**

Du **1er** au **8 octobre 2018** : **ZONE 1**
Du **17** au **24 octobre 2018** : **ZONE 2**

**C'est elle
qu'il vous faut**

**Les anciennes cartes
ne servent plus**

Togolais, viens, bâtissons la cité !

#ElectionsTg2018

EDITORIAL

Affamés de justice

Une nouvelle façon de voir les choses, une nouvelle façon de faire la politique, c'est en somme la lecture des derniers développements de l'actualité politique. « L'histoire est à nous et c'est les peuples qui la font », disait feu Tavio Amarin. Deux décennies après son décès, les Togolais comprennent que l'on peut tuer un homme mais pas ses idées. Les prévisions du jeune et brillant leader d'opinion se transforment et se font chair.

Amarin est-il dans la peau d'un autre ? Nul ne saurait trouver une réponse exacte à cette interrogation lourde de sens. Loin d'enclencher une polémique qui ferait les choux gras de ceux qui font de la réincarnation l'idée sous-jacente des phénomènes de la reproduction, il serait mieux de lire entre ces lignes la nouvelle incarnation de la politique au sein de l'opposition togolaise. Les citoyens qui sont, depuis quelques mois, au front pour un Togo debout, ont pris le temps de remettre chacun à sa place en mettant les aspirations du peuple au-devant de tous, parce que l'histoire appartient au peuple. Affamé de justice, le front Togo debout a planté le clou dans les orgueils qui commencent par s'afficher au mépris des aspirations des populations. « Il ne s'agit pas de défendre les intérêts de tel ou tel parti composant votre coalition, mais l'intérêt du peuple togolais et dans ce cas, les querelles partisans et de personnes doivent être impérativement dépassées. Les calculs politiques, chantres des intérêts égoïstes doivent faire place à l'intérêt supérieur de la nation. » La mise en garde du Pr David Dosseh et ses compères de lutte est claire et éveille les sens. Il y a de cela quelques années, personne n'aurait pris le courage d'asséner un tel coup à un regroupement de l'opposition togolaise composé des cadors de la politique.

Les temps changent et la lutte démocratique ne peut plus être assimilée à telle personne ou à tel parti politique. Le Front Togo debout a pris son temps de porter l'estocade et de marquer désormais à la culotte la C14 pour que justice soit faite au peuple meurtri. Cette justice tant crachée malheureusement, l'intelligentsia féminine au Togo n'en a ni soif ni faim dans la mésaventure de Farida.

Par contre, la justice, un autre Togolais en a cruellement faim. Il faut s'appeler Nicodème comme celui des saintes écritures qui a clamé tout haut que la loi ne peut condamner aucun homme sans un procès pour porter la croix de la souffrance de la chair des prisonniers politiques au Togo.

Habia est-il né de nouveau comme Nicodème dans l'évangile de Jean ? L'on en vient à se poser la question après les aventures politiques de l'homme dont la vision était semblable à celle des grands combattants et qui, par après, se cassent les jambes en voulant porter le projet des autres. Mais que d'admiration, que de curiosité suscite le président du parti "les Démocrates" ces derniers jours dans sa lutte pour plus de justice ! La stratégie de souffrir pour les autres monte sensiblement la côte de Habia qui, comme Nicodème des saintes écritures, vit la prophétie promise par Jésus : « tu seras élevé comme Moïse éleva le serpent dans le désert. »

Isaac Tonyi

Recomposition de la CENI

Le pari de la parité

Le dimanche 23 septembre dernier, au terme de la deuxième réunion de travail avec les parties protagonistes, le comité de suivi de la feuille de route de la CEDEAO a décidé de la recomposition paritaire de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). Désormais des 17 places, huit (8) reviennent à chacune des parties. Majorité présidentielle et opposition parlementaire. Au-delà d'une victoire d'étape dont peut se targuer la C14, c'est un véritable pari de la parité relevé par la CEDEAO.

Il en a fait l'une de ses dernières exigences. Et le vent a tourné en sa faveur. Majorité présidentielle et opposition parlementaire auront désormais huit (8) sièges chacune à la CENI. Des huit places, 5 sont réservées aux partis politiques. Ceci, tandis que chacune des parties s'emploiera à coopter les trois autres dont deux (02) partis extra-

enregistré une avancée importante...», s'en réjouit, pour sa part, Brigitte Kafui Adjamgbo, la Coordinatrice de la C14 qui estime que désormais, « Le champ du combat est transféré à la CENI ».

Fin de voyage

D'une première analyse simpliste de cette décision, on en déduit que le rendu



Brigitte Adjamgbo C14
Gilbert Bawarra UNIR

Désormais, les débats seront axés sur le fonctionnement consensuel de la Commission, du recensement électoral à la tenue effective des élections, en passant par la confession des cartes électorales et l'actualisation complète du fichier électoral.

parlementaires et une (01) organisation de la Société civile, par affinités. D'après le relevé de conclusion sanctionnant les travaux, les parties prenantes devront s'atteler à nommer leurs membres avant le 30 septembre. Avant dimanche donc !

Satisfecit !

Dans l'un ou dans l'autre camp, l'on apprécie positivement cette nouvelle étape franchie par les acteurs. « Cette action marque une bonne étape, à la fois dans la décrispation que dans la détente du climat socio-politique », s'est félicité le ministre Gilbert Bawara, membre de la délégation de la majorité présidentielle. Et de poursuivre : « Le communiqué a relevé la satisfaction de toutes les parties par rapport aux mesures prises d'apaisement par le gouvernement... Le processus électoral va se poursuivre dans un élan d'inclusion et de participation plus grandes de toutes les parties prenantes ». Même sentiment de soulagement constaté dans les rangs de la Coalition. « Après ce 1^{er} vrai dialogue sous la houlette de la CEDEAO, nous avons

de cette deuxième réunion de travail de la CEDEAO scelle définitivement le sort des trois partis extra-parlementaires dont la présence au sein de la CENI est depuis lors contestée par Jean-Pierre Fabre et ses camarades de lutte. Il s'agit notamment des partis OBUTS de Gabriel Messan Agbéyomé Kodzo, PDR de Zarfou Ayeva et NET de Gerry Taama. « Au-delà du caractère contestable de cette recomposition..., le NET prend acte de cette décision et ne la contestera pas », a très vite réagi ce dernier, visiblement mécontent. Toutefois, l'ancien candidat à la présidentielle de 2015 relève que son parti considère que le peuple togolais attend plus de ses leaders politiques que des querelles sur des sièges à la CENI. Somme toute, l'amorce d'un nouveau départ du train de la CENI, après un arrêt, avec de nouveaux passagers montés pour occuper les sièges, d'autres contraintes à descendre à la première gare d'un processus électoral consensuel. Certainement une fin précoce de voyage, au goût mélancolique des partis NET, OBUTS et PDR.

Désormais, les débats seront axés sur le fonctionnement consensuel de la

Commission, du recensement électoral à la tenue effective des élections, en passant par la confession des cartes électorales et l'actualisation complète du fichier électoral. Bref, le chantier est encore grand. Déjà au sujet du chronogramme, le communiqué responsabilise la nouvelle CENI qui devra le retravailler, tout en tenant compte des calendriers définis et la fiabilité du processus. Ceci, pour des élections transparentes et crédibles.

L'autre pas qualitatif !

Sur le sujet des mesures d'apaisement, le relevé de conclusion de cette deuxième réunion de travail du Comité de suivi a relevé que les parties prenantes ont salué les mesures prises récemment par le gouvernement, notamment la libération de 10 personnes supplémentaires détenues dans le cadre des manifestations d'après 19 août 2017. Tout en encourageant le gouvernement à poursuivre cette dynamique salutaire en prenant également en compte la question des réfugiés, les deux parties, relève le communiqué, se concerteront pour s'entendre sur le nombre de personnes encore détenues et sur la qualification des faits qui leur sont reprochés de manière à favoriser des mesures additionnelles d'apaisement. Mais déjà, Gilbert Bawara rassure. « Nous avons été très ouverts et disponibles pour examiner les préoccupations exprimées par nos amis... le gouvernement continuera à œuvrer dans le même sens ».

Magloire TEKO

Energie/ électricité pour tous à l'horizon 2030

Le gouvernement dévoile son schéma

L'accès à l'énergie électrique devient une nécessité pour le Togo qui aspire à son émergence en 2030. Ce service universel pris à bras-le-corps par le ministre Ably-Bidamon qui pilote ce projet ambitieux mérite un dispositif bien pensé. Le planning d'exécution prévoit trois phases, la première de 2018 à 2020 qui acte le démarrage de l'électrification à grande échelle va permettre de passer de 38% à 50% de couverture d'électrification, une seconde phase qui court de 2020 à 2025 où le taux de couverture va passer de 50% à 75% et la troisième phase, celle de la consolidation va couvrir 75% à 100% sur la période 2025 - 2030.

Ce canevas défini ne pouvait rassurer sur l'atteinte des objectifs sans les sources d'énergie. Depuis le 20 septembre dernier, le gouvernement a dé-

voilé son schéma qui prend en compte les sources d'énergie censées booster le projet. Cette stratégie d'électrification qui réserve une part belle aux énergies

renouvelables, le gouvernement prévoit une combinaison de la connexion au réseau conventionnel, la solution des mini-grids et des kits solaires individuels. Ce choix des solutions technologiques, selon le gouvernement, a été rendu possible grâce à une modélisation géométrique élaborée à partir de la cartographie numérique du territoire. Le financement de cette stratégie sera assuré par les partenariats public et privé.

Affaire d'usurpation d'identité opposant le Sieur Edjossan Edoh Epiphane au Sieur Kwassi Messan Mlapa

Le juge Efui Dzikunu se déclare incompetent

Le vendredi 6 juillet dernier, le tribunal de 1ère instance de Vogan a examiné après moult reports, l'affaire d'usurpation d'identité qui oppose des années durant, Epiphane Edoh Edjossan à Kwassi Messan Mlapa et Adokoe Plakoo Mlapa. A la surprise générale, le juge Efui Dzikunu qui présidait l'audience en présence du Procureur Héthéli Lawson, s'est déclaré incompetent et a condamné le demandeur aux dépens. Une décision qui suscite l'indignation et la désapprobation de toute l'opinion bien avertie des réalités historiques de cette localité de Togoville, entrée dans l'histoire depuis le 5 juillet 1884 où le Traité de protectorat entre les Allemands et le Roi Mlapa a été signé.

Dans la décision n° 074/2018 relatif au dossier et rendue publique le 13 septembre 2018 (cf extrait en fac similé), en la forme sur l'incompétence du tribunal, il est mentionné :

« Attendu qu'il résulte des débats à l'audience de ce jour, (6 juillet

Chefs traditionnels sont régies par les dispositions de la loi n° 2007/002 du 08 janvier 2007 relative à la chefferie traditionnelle et au statut des chefs traditionnels au Togo ; qu'ainsi au Togo, les chefs traditionnels sont des autorités coutumières relevant de la hié-

tion des chefs traditionnels ; qu'il convient alors de décliner la compétence du tribunal de céans ». Pour les uns et les autres, il s'agit ni plus ni moins, d'une frappe chirurgicale par laquelle le président du tribunal a refusé pour des raisons qui lui sont propres, de se prononcer sur cet acte d'usurpation du nom Mlapa par les mis en cause. Dans ce dossier qui a évolué de report en report pour être retenu et examiné le 6 juillet 2018, ces derniers sont assignés depuis le 14 novembre 2017.

Pour ce qui est du requérant, dans sa requête, il demande essentiellement à la Cour de : Dire et juger que le trône royal du canton de Togoville est la propriété exclusive des descendants du roi Mlapa, à savoir les familles Addon, Addonssan et Koudouvo ;

Ordonner la cessation de l'usurpation d'identité des requis et de toutes autres personnes qui tendent à semer la confusion entre qui appartient à la famille royale et qui ne l'est pas ;

Condamner les requis aux entiers dépens ;

Attendu qu'au soutien de ses prétentions, le requérant expose qu'il est le descendant du roi Sassou Agblévi Mlapa III de Togoville ; qu'en effet, feu Sassou Agblévi Mlapa III avait épousé Agbessé qui lui a fait sept (07) enfants dont trois (03) garçons à savoir, Addon, Addonssan (ou Edjossan) et Koudouvo ; que le requérant est fils de Edjossan Sassou, lui-même descendant au premier degré de Addonssan, l'un des fils du roi Mlapa III ; qu'en 1884, pendant que Sassou Agblévi Mlapa III négociait avec les Allemands sur le traité de pro-



En fac similé la décision du juge

tektorat, le nommé Plakoo était employé de la maison royale et porte canne du roi, qu'il aidait également dans ses activités commerciales, la femme du roi nommée, Agbessessi, que le traité de protectorat a été signé le 05 juillet 1884 entre les Allemands et le roi Mlapa ; qu'en lieu et place du roi décédé, entre-temps (mais cette information délicate ne pouvant pas être divulguée à l'époque en raison des réalités traditionnelles locales), le nommé Plakoo, porte canne du roi et de la famille royale, a été désigné pour signer le traité (...) qu'après la mort du roi Mlapa, avec l'élément nouveau et imprévu que constituait la signature du traité de protectorat, la désignation de son successeur ne pouvant prendre du temps, ce fut finalement une régence qui fût installée, qu'un rapport du Consul provisoire de l'Allemagne M. Randad au Consul général Dr Nachtigal en date du 15 août 1884, atteste cette situation (...) que de 1884 à 1953, la régence n'a posé aucun problème et aucun régent ne s'est fait passer pour un héritier du trône royal ; qu'en 1953, Ga Djossou,

nouveau régent a usurpé le nom Mlapa et s'est fait passer pas pour un régent comme ses prédécesseurs mais, un véritable roi, alors que les héritiers du roi sont bien connus.

D'après la requête, c'est donc à partir de cet acte du Ga Djossou que le nom Mlapa fait objet d'usurpation de gauche à droite. D'où l'attitude des requis qui élèvent des prétentions sur le trône royal qui ne leur revient pas de droit et qu'à ce jour, les vrais héritiers du trône, c'est-à-dire les descendants du roi Mlapa sont écartés de leur propre héritage que constitue ce trône injustement bloqué par les requis.

Il est à craindre que cette décision pour le moins inattendue du président du tribunal de Vogan, crée un fâcheux précédent en ouvrant largement la voie à n'importe quel individu mal intentionné de confisquer le trône et la couronne de Togoville, en toute impunité, sous le regard impuissant de la vraie famille royale. Ce qui constituerait une atteinte à la filiation et au droit de succession en vigueur dans cette localité qui a donné son nom à notre pays.

De tout évidence, la lutte contre les usurpateurs, est loin d'être terminée puisque les hostilités, d'après nos informations, vont changer de cadre. En effet le dossier est en voie d'atterrir sur la table de la représentation nationale qui pourra ouvrir une enquête parlementaire susceptible de faire la lumière sur le dossier pour que justice soit faite aux vrais héritiers du trône. Parallèlement, d'autres voies de recours en justice peuvent être explorées en vue de crever une fois pour toute, cet abcès.

F.D

Il est à craindre que cette décision pour le moins inattendue du président du tribunal de Vogan, crée un fâcheux précédent en ouvrant largement la voie à n'importe quel individu mal intentionné de confisquer le trône et la couronne de Togoville, en toute impunité, sous le regard impuissant de la vraie famille royale.

2018, ndlr) qu'en vue de la nomination du chef du canton de Togoville, le Conseil Coutumier a reçu la candidature des requis, que c'est pour contester cette possibilité pour les requis à postuler au trône royal que la présente action a été initiée.

Attendu que les conditions et la procédure de désignation des

rarchie de l'autorité administrative ; dès lors, la violation des conditions d'éligibilité, de désignation ou de nomination de ces chefs ne saurait être portée devant ce tribunal, qui n'est pas habilité à apprécier la légalité ou la régularité des actes pris ou accomplis par tous les organes intervenant dans le processus de nomina-

Maintien de la date du démarrage du recensement électoral

La C14 brandit la menace de boycott

Quelques jours après la reconstitution actée de la CENI, la Coalition des 14 formations politiques (C14) revient à la charge, avec une nouvelle exigence. Cette fois-ci, Brigitte Kafui Adjamagbo et ses camarades exigent du Professeur Kodjona Kadanga, l'arrêt des activités en cours de son institution, aux fins de se conformer à la dernière décision du Comité de suivi. Au cas échéant, ce regroupement de partis politiques appelle au boycott du recensement électoral dont le démarrage est prévu pour le 1^{er} octobre prochain, sur toute l'étendue du territoire national.

Se dirige-t-on vers le boycott du recensement électoral qui démarre lundi prochain ? C'est la grande interrogation qui taraude les esprits depuis hier, au terme de la conférence de presse animée par la Coalition

des 14 formations politiques, une union de principe constituée au lendemain du 19 août 2017. De cette rencontre avec la presse ressort une menace de boycott sur cette opération d'enrôlement des électeurs, en vue du 20 dé-

cembre prochain fixé pour la tenue des législatives.

« Il faudra au moins que les kits qui ont été conditionnés par ces spécialistes en fraude soient audités et qu'il y ait un reconditionnement dans des conditions qui rassurent tout le monde », explique la Coordinatrice de la C14 pour qui les représentants de sa coalition doivent normalement avoir un minimum de temps pour regarder ce qui s'est fait jusqu'alors. « Quand une CENI complète se retrouve enfin, il faut qu'on s'entende sur un chronogramme.

Pour faire un recensement qui soit inclusif, il faut que toutes les parties prenantes soient représentées dans les CLC », a rappelé Brigitte Kafui Adjamagbo.

Mais constatant que l'occasion n'est pas donnée à leurs représentants qui, rappellent-le, devront s'installer avant dimanche, d'avoir un droit de regard sur ce qui a été fait jusqu'alors, la C14 n'entend point donner sa caution à ce qu'elle appelle, « une mascarade » en préparation. « Puisque cette CENI ne comprend rien et s'entête à vouloir organiser un re-

censement, nous demandons aux populations de se tenir à l'écart de ce qui va être fait et qui sera une mascarade. On ne participera au recensement que si les choses se passent dans les normes ! », menace la Coalition.

Cette menace fera-t-elle ralentir la marche du train de la CENI ? La question reste posée. La balle est à nouveau dans le camp des acteurs politiques et les jours à venir nous édifieront.

Magloire TEKO

Affaire de viol sur Farida

J'accuse !

Depuis quelques semaines bouillonne sur les réseaux sociaux, un dossier époustouflant de viol sur une jeune compatriote, déclenchant par-ci et par-là des remous et des réactions vivement enflammés, somme toute, à la mesure de l'outrage fait aux bonnes mœurs. Dans une société aussi stéréotypée comme la nôtre, démesurément sensible aux pesanteurs socio-culturelles monstrueusement têtues, c'est le contraire qui aura surpris. Ce qui surprend par contre, c'est l'impasse que fait jusqu'à présent la gent féminine sur ce cas inadmissible d'atteinte à la pudeur. Consentement ? Complicité ? Manque de stratégie d'action ? Dans tous les cas, rien ne saurait justifier ce silence retentissant des femmes togolaises qui jouissent d'une parcelle de responsabilité dans l'administration, les partis politiques, les organisations de la société civile voire les confessions religieuses que j'accuse pour avoir manqué à leurs responsabilités.

Combien de femmes intellectuelles et de lumière, n'avons-nous pas dans ce pays ? Qu'elles soient universitaires, politiques, cadres administratifs bien avertis impliqués dans la promotion du genre et susceptibles de protéger et de

mes et des associations de défense des Droits de l'Homme a chuté devant les locaux de la représentation diplomatique du Nigéria au Togo avec pour slogan « Bring back our girls ».

En Côte d'Ivoire, pendant la crise post-électorale, les fem-

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, aucune Togolaise, toute catégorie sociale confondue, n'est à ce jour montée au créneau pour s'indigner de cet acte criminel et dégradant et lancer un mouvement non violent ou un Hashtag pour exiger le respect de la dignité de la femme et inviter à l'occasion d'autres victimes de viol à « Balancer le porc ».

défendre valablement, l'honneur et la dignité de la gent féminine, elles sont légion. Mais bizarrement, aucune d'entre elles n'a, à ce jour, cru devoir lever le petit doigt accusateur ou initier une manifestation d'envergure en vue, non seulement de condamner cet acte criminel, mais aussi d'exiger que justice soit faite, comme on le voit un peu partout dans le monde dans des situations du genre.

Au Nigéria, il a fallu qu'une actrice de cinéma (film Ibo) qui se sentait indignée face à l'enlèvement des jeunes écolières et collégiennes par les activistes de Boko Haram, lance le hashtag « Bring back our girls » pour que toutes les femmes de ce pays se mettent en branle. Des ministres nigérianes, beaucoup de femmes togolaises y compris des ministres dont, par décence, nous taisons les noms et même la première dame des USA à l'époque, Michelle Obama se sont jetées dans la dynamique pour hausser le ton et se faire entendre. On se rappelle qu'à Lomé, une marche organisée par des organisations des fem-

mes d'Abobo, confrontées aux dérives libidineuses des combattants s'étaient mobilisées pour exiger, à travers des marches de protestations gigantesques, que leur dignité soit respectée.

Récemment, une actrice de cinéma, victime d'attouchements de la part d'un réalisateur, a lancé un nouveau Hashtag sous la désignation « Balance ton porc » qui a été repris partout dans son pays et un peu partout dans le monde.

Mais aujourd'hui, voilà une Togolaise humiliée au dernier degré par un délinquant, repris de justice et recherché par la police américaine pour d'autres délits. Pour des raisons obscures, ce milicien et activiste avéré du parti au pouvoir tient en respect depuis plus d'une semaine la société togolaise.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, aucune Togolaise, toute catégorie sociale confondue, n'est à ce jour montée au créneau pour s'indigner de cet acte criminel et dégradant et lancer un mouvement non violent ou un Hashtag pour exiger le respect de la dignité de la femme



La crème de l'intelligentsia féminine au Togo restée sans voix devant un fait de société qui les interpelle

et inviter à l'occasion d'autres victimes de viol à « Balancer le porc ».

Enfin, que fait la femme togolaise de la lutte pour l'émancipation de la femme ?

Au Togo, est-ce pour des causes politiques seulement que les femmes se mobilisent pour marcher toutes nues dans les rues de Lomé ? Est-ce pour réclamer seulement, l'égalité

Dogbé qui croit par son silence dans cette affaire que la réussite du développement à la base ne passe pas par la dignité de la femme,

J'accuse la ministre Legzim qui oublie que tant que la dignité de la femme sera bafouée, tout développement du secteur tertiaire est un vain mot,

J'accuse la ministre Yentcharé qui ne perçoit pas encore que l'action sociale qui n'intègre pas le respect de la dignité de la femme

inspirée de défendre également l'honneur et la dignité de la femme.

J'accuse les députées Isabelle Améganvi, Méimounatou, Zonvidé, Bakali etc... qui ignorent que le devoir d'une députée ne s'arrête pas seulement à l'adoption des textes même si ces derniers ne sont pas appliqués.

J'accuse Mme Adjmagbo Johnson, qui pense par son silence que les batailles pour les

Au Togo, est-ce pour des causes politiques seulement que les femmes se mobilisent pour marcher toutes nues dans les rues de Lomé ? Est-ce pour réclamer seulement, l'égalité Homme/Femme que la multitude des associations impliquées dans la promotion du genre s'active-t-elle si farouchement ? La promotion de la femme, ne commence-t-elle pas par le respect de la dignité et de l'honneur de la femme ?

Homme/ Femme que la multitude des associations impliquées dans la promotion du genre s'active-t-elle si farouchement ? La promotion de la femme, ne commence-t-elle pas par le respect de la dignité et de l'honneur de la femme ?

Pour avoir failli à leurs responsabilités dans ce dossier qui, sous d'autres cieux enflammerait déjà la chronique, **J'accuse la ministre Tomégah**

est vouée à l'échec,

J'accuse la ministre Cina Lawson qui pense à tort que son portefeuille de l'économie numérique l'exempte de la lutte pour la défense et la protection des droits de la femme

J'accuse la DG Ingrid Awadé qui ne sait pas que la pauvre Farida puisse être sa sœur et que pour cela, en dehors du financement des mouvements de la jeunesse UNIR, elle serait bien

réformes et l'alternance sont au dessus de la dignité de la femme. **J'accuse les associations : Wanep, Réfamp, Gf2d, les amazones de la République** qui par leur silence démontrent que le business à la tête des associations est plus important que la dignité de la femme Togolaise. **J'accuse J'accuse J'accuse !**

Loïc Lawson

Responsabilité et réorganisation

Rendez-vous annuel, l'Assemblée Générale des Nations Unies, la 73^{ème} du genre, s'est ouverte mardi à New York, en présence de plus de 140 Chefs d'Etat et de gouvernement du monde. Parmi eux, se trouve Faure Gnassingbé du Togo. Pour l'édition de cette année, le thème retenu est : « Faire de l'ONU, une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service des sociétés pacifiques, équitables et durables ». Dans son discours d'ouverture, le Secrétaire Général de l'instance internationale, Antonio Guterres a appelé à une collaboration internationale pour plus de responsabilité.

Retour sur un discours empreint de vérité et de responsabilité

Dans un monde bouleversé par des conflits armés, le terrorisme, la faim et l'inégalité entre les sexes, le Secrétaire Général des Nations Unies n'a

« Nous devons prouver la valeur ajoutée que présente la coopération internationale en forgeant la paix, en défendant les droits de l'homme... »

pas mâché ses mots pour peindre une situation mondiale qui se révèle de plus en plus chaotique. « Aujourd'hui, l'ordre mondial est de plus en plus chaotique... les valeurs universelles érodées, ... les principes démocratiques pris en otage, ... l'état de droit compromis et l'impunité, se répand », a laissé entendre, mardi, du haut de la Tribune des Nations Unies, Antonio Guterres.

Pour le diplomate onusien, cette situation conjoncturelle et déplorable résulte du manque de confiance entre nations et entre hommes, avec perte des valeurs cardinales qui sous-tendent l'évolution du monde et le renforcement du tissu social. « La confiance en est à un point de rupture : confiance dans les institutions nationales, confiance en

tre Etats, ou confiance dans l'ordre mondial fondé sur des règles », constate le Secrétaire Général de l'ONU. Et d'expliquer qu'à l'échelle nationale, les peuples perdent foi dans les institutions politiques, la polarisation s'aggrave et le populisme gagne

du terrain. Entre pays, poursuit le diplomate onusien, la coopération devient incertaine et difficile, pendant que les divisions sont si fortes au Conseil de Sécurité.

Responsabilité... et réorganisation

Plus loin, le successeur de Ban Ki-Moon n'y va pas du dos de la cuillère pour juger le niveau de la gouvernance politique mondiale. « Nous n'avons jamais eu un véritable système de gouvernance mondiale, et encore moins un système pleinement démocratique... Cela dit, rien de ce qui précède n'est à jamais acquis ! », conclut le diplomate espagnol qui fait constater qu'« Il y a une pluie de colères contre nous, car nous ne parvenons pas à mettre fin aux



Faure Gnassingbé aux côtés d'autres panélistes de « One Planet Summit »

guerres en Syrie, au Yémen. Les habitants d'Arakan qui vivent sous la pauvreté et en exil, veulent la justice ».

Mais loin d'abdiquer, il imprime sa vision quant à une prise de conscience et de responsabilité individuelle et collective. « Nous devons prouver la valeur ajoutée que présente la coopération internationale en forgeant la paix, en défendant les droits de l'homme et en dynamisant le progrès économique et social pour les femmes et les hommes, partout dans le monde », conseille-t-il, avant de s'engager pour une Nation Unie : « Voilà pourquoi je suis résolument engagé à réformer l'organisation et à la rendre mieux, à même de répondre aux besoins et aux aspirations des peuples des Nations Unies ».

Toutefois, Antonio Guterres n'a pas manqué de saluer les efforts consentis dans le monde pour le règlement des crises socio-politiques qui favorise le retour de la paix et surtout, constitue un frein à l'expansion de la faim. Et de citer, en exem-

ple, les exemples salutaires et encourageants de rapprochement entre l'Erythrée et la Somalie, entre Soudan du Sud et Soudan du Nord, entre les Etats-Unis et la Corée du nord, de même que les efforts consentis pour le retour de la paix sociale en Colombie, en Ouzbékistan, en Grèce, au Libéria ou encore en Arménie.

Faure à New York

A l'instar de ses homologues du continent, Faure Gnassingbé marque de ses empreintes, cette 73^{ème} Session ordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Arrivé à New York lundi soir, le Président togolais était aux côtés d'autres dirigeants du monde entier, à l'ouverture des travaux. En marge des travaux, Faure Gnassingbé a pris part, hier mercredi, sur invitation du président français, Emmanuel Macron, à la deuxième édition du « One Planet Summit ».

Organisé conjointement par Antonio Guterres, la Banque Mondiale et axé sur le thème

« Accélérons la mise en œuvre de l'accord de Paris, en mettant la finance au service de l'action climatique », ce forum a connu la prise de parole du Président de la République togolaise qui a, à l'occasion, passé en revue, à l'assistance, la question du financement de l'énergie au Togo au travers de la mise en œuvre d'une véritable stratégie qui a déjà fait l'objet d'une table ronde des partenaires.

Seul Chef d'Etat du continent africain invité à ce forum, aux côtés de puissants hommes d'affaires et grandes multinationales comme Bill Gates et Microsoft, Faure Gnassingbé a porté la voix du continent en ce qui concerne la lutte contre le réchauffement climatique. Ceci, en partageant notamment l'expérience du Togo en matière de politique énergétique, avec une implication significative du secteur privé. Mais surtout, il a émis une exhortation aux pays du monde quant à la nécessité de réduire ou éliminer les frais de douanes sur les équipements en énergie solaire domestique. Parallèlement au « One Planet Summit », rencontres bilatérales et discours se sont succédé lors de cette 73^{ème} Session ordinaire présidée par Maria Fernanda Espinoza Garcés de l'Equateur.

En rappel, l'Assemblée Générale est l'un des six organes principaux des Nations Unies. Elle est également le seul organe dans lequel tous les 193 Etats membres ont le même pouvoir, discutent et coopèrent sur un éventail de questions internationales, comme le développement, la paix, la sécurité.

Magloire TEKO

Agriculture/ Le Mifa a un allié de taille

Mécanisme d'Incitation de Financement Agricole, le Mifa est une initiative innovante dans le secteur agricole qui a pour principal objectif, l'élaboration des politiques adaptées au secteur avec l'application des outils de gestion de risque visant à allier les compétences des acteurs clés par le biais incitatif et la consolidation des maillons des différentes chaînes de valeur agricole.

Lancé le 25 juin 2018, par le Chef de l'Etat, cet ambitieux mécanisme qui a recueilli l'assentiment de nombreux opérateurs économiques et de plusieurs sociétés de la place qui entendent le financer, va avoir un allié de taille, il s'agit du Fida (Fonds International pour le Développement Agricole). Ceci

est l'aboutissement de la mission des experts de l'institution ayant séjourné du 17 au 19 septembre dernier à Lomé. Cette mission multidisciplinaire conduite par la responsable Afrique de l'Ouest et centre du Fida, Sylvie Marzin a procédé à l'écoute des responsables du Mifa à divers niveaux afin de mieux comprendre le mécanisme et ses



Gilbert Fossoun Hougbo, Directeur FIDA

projections dans le futur. Les échanges ont permis à la mission de mieux cerner les besoins en appui et leur conformité avec les

domaines d'intervention du Mifa. Le Fida dont l'ancien premier ministre Gilbert Hougbo, Directeur de l'institution a

accompagné dans la mise en œuvre sur les plans techniques et financiers, pourrait bientôt accorder son appui au mécanisme. Outre le Fida, la Bad aussi a accordé son violon pour l'appui au Mifa qui sert de lien entre les acteurs de la chaîne des valeurs agricoles et de financement du secteur agricole. La Brasserie BB Lomé, à son lancement, s'est engagée à s'approvisionner exclusivement en riz auprès des producteurs locaux dans le souci d'accompagner le projet et de stimuler la production locale de riz au Togo.

Isaac Tonyi

Amélioration de la gouvernance dans le secteur extractif au Togo

Des OSC pour une meilleure utilisation des informations ITIE

Sur financement de la délégation de l'Union Européenne (UE), une quarantaine d'acteurs de la société civile et des médias ont été mis au parfum du Rapport ITIE 2015. Au cours de cette rencontre d'échanges qui s'est étalée sur deux jours, la structure organisatrice, l'ONG Comité International d'Ethique et de Solidarité (COMINTES) a formé ces acteurs sur l'utilisation des informations ITIE pour mieux entreprendre les plaidoyers.

Du mardi 25 au mercredi 26 septembre, responsables religieux, autorités communautaires, acteurs du secteur des mines et professionnels de la communication, dans le cadre du projet Dialogue des parties prenantes autour des Droits fondamentaux des communautés des zones minières au Togo, ont été outillés sur la quintessence du Rapport ITIE 2015 au Togo.

Ce rapport, produit chaque année, se veut un profond diagnostic fait de l'état des progrès dans le domaine des industries extractives qui constitue l'une des priorités du Programme National de développement (PND), nouvellement adopté par le gouvernement.

Partant du constat selon lequel les paroles diffèrent des actes, ce rapport est, en



Table d'honneur à l'ouverture

somme, une levée de voile sur toutes les informations sur les conditions d'octroi des permis et licences d'exploitation, les paiements des entreprises, les données de production, les quelques 113 permis de recherches délivrés au total, depuis 2008, dans le secteur extractif au Togo. Ceci, en vue d'asseoir une meilleure gouvernance économique et sociale du Togo.

A en croire le Chef projet à COMINTES, Basile TAKPA, « si ce secteur présente un potentiel économique important, les autorités reconnaissent aussi les difficultés et autres

défis encore à surmonter ». Lesquelles, a-t-il listé, vont de la finition et la mise en place d'une approche globale incluant les éléments clés et les bonnes pratiques nécessaires à l'attraction des acteurs et investisseurs requis au respect par les entreprises de leurs responsabilités sociétales dans l'exploration des minerais, en passant par l'attractivité juridique et fiscale à optimiser dans l'intérêt du pays et des investisseurs, puis l'intégration effective des évaluations environnementales et sociales dans le processus de délivrance des permis d'exploration et d'ex-

ploitation minières. « Ce que nous voulons dire par là, c'est que, au-delà de l'adoption des codes et des lois, il faut surtout s'assurer de leurs applications », a laissé entendre Basile Takpa.

Convergence de vues parfaite entre ce dernier et les autorités présentes à l'ouverture de cet atelier, notamment le Responsable Projet UE, Bouasvan Bouassi, le Directeur des Mines Maritimes, Karamon Gnameassam et le Coordonnateur national de l'ITIE, Didier Kokou Agbemadon. Aussi bien que les autres, tous ont salué l'importance de ces assises qui, ont-ils souligné, ont permis non seulement aux organisations de la Société civile, de s'approprier le contenu du rapport et relever les constatations pouvant leur permettre de reconnaître les progrès réalisés, mais aussi et surtout les féliciter tout en restant vigilant quant aux défis qui sont encore nombreux à relever.

Jaurès KINVI

Togo/ Aide Publique au Développement

10 milliards de frs CFA pour l'eau potable, 4 milliards de frs CFA pour la mise à niveau de l'Hôtel 2 février

Réunis le mercredi 19 septembre dernier pour le compte de sa 110^{ème} session ordinaire, le Conseil d'administration de la Banque Ouest Africaine pour le Développement (Boad) a approuvé l'Aide Publique au Développement du Togo.

10 milliards de frs CFA vont donc être injectés dans l'alimentation en eau potable, une denrée rare dans plusieurs communautés. Le taux d'accès à l'eau potable au Togo étant sous la barre de 60%. En tout, 89 centres semi-urbains sont pris

en compte 35 systèmes d'alimentation en eau potable devant desservir 46 centres semi-urbains à travers la réalisation de forages de prise en rivière, d'unités de canalisation, d'adduction et de distribution d'eau potable vont être construits. Egalement prévus, 39 châteaux d'eau qui permettront de desservir 546 bornes fontaines et 700 branchements particuliers. Les centres ciblés pour lesdits branchements sont ceux ayant un faible taux de couverture.

Outre ce financement, la Boad s'est engagée à déboursier 4 milliards de frs CFA dans la mise à niveau de l'Hôtel 2 février pour plus de confort sur demande de son nouvel exploitant, Emaar Hospitality Group. Ce financement destiné aux travaux confortatifs de l'hôtel va servir à l'acquisition et à l'installation d'équipements pour la mise à niveau de systèmes de sécurité incendie, de chauffage, de ventilation et de climatisation ainsi que de déplacement vertical.

Rénové il y a de cela trois ans par le groupe Kalyan, l'hôtel 2 février est passé sous gestion d'Emaar Hospitality Group suite au deal de fin juin dernier entre le gouvernement togolais et l'exploitant Emirati.

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

LES PRIX BAISSENT

Les carnets de factures normalisées avec TVA / sans TVA

~~3 000 FCFA~~ **1 500 FCFA**

La planche de vignettes

~~10 000 FCFA~~ **2 700 FCFA**

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

FLAMBEAU
des Démocrates

Récépissé n°0317/16/05/2007HAAC
Siège social : Bd du 13 Janvier,
Nyékonakpoè 06 BP. 60364 Lomé
Tél. (+228) 26 70 04 96
e-mail : Loiclate@gmail.com
Maison de la Presse Casier N°72

Directeur de Publication
Loïc LAWSON
(90 34 63 25)

Directeur de la Rédaction
AGBESSI T. Isaac. (90 20 36 51)

Rédacteur en chef
Magloire TEKOU (91 44 38 79)

Rédacteurs
Loïclas
Del-Jo
Magloire Têko
Isaac Tonyi

Correcteurs
Edgar K. DJISSENOU
Edson Dogbè

Stagiaire
Oscar Sékaya

PAO
Geodecom (22 48 00 32 / 92 63 85 58)

Imprimerie : St Louis
Tirage : 3000 exemplaires

TOUS À L'ÉCOLE

le prêt pour payer l'école de vos enfants



**BOA accompagne
la scolarité
de vos enfants**

www.boatogo.com



BANK OF AFRICA

Groupe BMCE BANK 